

Québec, le 27 avril 2018

Monsieur le sous-ministre,

L'idée de faire du MIDI « une marque distinctive » est un défi intéressant, et aller chercher les néo-Québécois et les néo-Québécoise qui ne parlent pas le français et ne suivent pas de cours, nous apparaît primordial.

Suite à la rencontre du 22 mars dernier où vous nous avez invités à vous soumettre des défis pour améliorer la francisation, voici en vrac quelques idées qui, selon nous, pourraient contribuer à rendre l'offre de service de francisation plus performante.

- ***Réorganiser le calendrier pédagogique des cours à temps complet et des cours à temps partiel.***

- Le nombre d'heures consacrées à l'apprentissage du français langue d'intégration est à réévaluer.

Un arrimage du calendrier des cours du MIDI à temps complet et au temps partiel avec les cours de formation professionnelle dans les commissions scolaires, les cégeps et les formations offertes dans les universités est souhaitable afin de réaliser une véritable insertion scolaire et une intégration à l'emploi. Les modifications aux différents calendriers auraient inévitablement un impact sur l'assiduité et la poursuite des cours en francisation offerts par le MIDI.

- ***Réévaluer les programmes de francisation pour les personnes immigrantes scolarisées et les personnes immigrantes peu scolarisées.***

- Revoir les procédures d'inscription, de classement et d'évaluation des apprentissages.

Actuellement les politiques administratives mises de l'avant ralentissent le processus de francisation des immigrants ; elles ne tiennent pas compte des différents rythmes d'apprentissage et de plus, ne permettent pas le changement de voie curriculaire même s'il s'avère nécessaire. Il est impératif de revoir la politique de cheminement scolaire pour l'apprentissage du français langue d'intégration.

- Offrir une plus grande variété de cours, entre autres, une formule permettant l'alternance francisation et emploi.

Cette diversité de formations permettrait une intégration plus efficace et réelle à la société d'accueil, aux valeurs, à la culture et au mode de vie québécois.

- **Créer un programme pour les personnes immigrantes analphabètes.**

- Établir quelques classes à Montréal et en régions qui seraient l'équivalent d'un cours ou d'une session « préalable » à la francisation. Elles seraient dédiées aux élèves analphabètes ou très peu scolarisés.

Nous croyons qu'un tel cours serait très profitable pour certains élèves, facilitant ainsi leur intégration linguistique et évitant possiblement une désaffection pour le français.

D'ailleurs, toujours pour ce même type d'élèves, éviter qu'ils commencent la francisation trop tôt après leur arrivée. Certains ont besoin de temps pour effectuer leurs démarches (papiers et autres), et de se remettre du choc de l'immigration. Il importe d'offrir un traitement différent aux personnes réfugiées car leur parcours est différent de celui des personnes immigrantes du volet économique. Nous constatons que pour ceux et celles qui sont pris en charge par l'État, ils ont plusieurs rendez-vous pendant les deux premiers mois suivants leur arrivée. Offrir cette possibilité, davantage personnalisée, impliquerait évidemment de reprendre les inscriptions comme elles se faisaient avant l'inscription en ligne; ce serait vraiment souhaitable.

- **Définir les mandats et rôles de chaque intervenant en francisation.**

- Les partenaires (budget et matériel pédagogique) / les responsables de la francisation / les animatrices et les animateurs:
- Les gestionnaires / les conseillères et les conseillers du MIDI:
- Les professeures et les professeurs du MIDI.

Une définition plus précise des rôles et responsabilités de chacun permettrait une meilleure cohérence à tous les niveaux.

Actuellement, il règne une confusion jamais vue quant à l'application des diverses politiques du MIDI et quant aux obligations de chacun des intervenants. Depuis quelques années, les partenaires et les mandataires se sont multipliés et chacun tente d'harmoniser sa mission et ses valeurs organisationnelles à celles du MIDI, ce qui finit par être discordant et fait en sorte qu'on s'éloigne de la cible qui est de **franciser plus, intégrer mieux**.

Une mise à jour serait souhaitable, car au bout du compte ce sont les personnes immigrantes qui subissent le contrecoup de cette situation, ce qui ne peut que nuire à la performance de la francisation.

- **Valoriser le corps enseignant.**

- Développement du matériel pédagogique.

Actuellement, le matériel pédagogique est développé par des ressources extérieures du Ministère.

Faire appel à l'expertise qu'ont développée les professeures et les professeurs du MIDI à force d'enseigner le français langue d'intégration apparaît fondamental lorsque l'on souhaite améliorer la performance et la réussite des apprentissages. La créativité, les stratégies d'enseignement et l'adaptation pédagogique développées par les professeures et les professeurs du MIDI constituent une richesse considérable et représentent une marque distinctive en soi.

- **Inclure** le corps professoral dans les activités de célébration du 50^e anniversaire de la création du MIDI. Créer des événements rassembleurs afin que les professeures et les professeurs du MIDI se sentent davantage interpellés par la mission du ministère et qu'ils développent un sentiment de fierté et d'appartenance par rapport à l'organisation.
- Offrir des ressources en soutien psychosocial pour les personnes vivant avec le syndrome post-traumatique ainsi qu'en soutien pédagogique, en particulier pour les EHDAA.

Actuellement ces ressources essentielles pour enseigner dans un climat sain et harmonieux, et surtout performant, sont inexistantes. Pourtant ces clientèles plus problématiques sont bien réelles dans les classes de francisation.

- Offrir des formations correspondant aux aspirations et aux besoins de développement professionnel du corps professoral.

Actuellement, ces formations offertes sont imposées et ne tiennent pas compte des intérêts et des besoins de formation continue des professionnels de l'enseignement.

- Inviter les professeures et les professeurs à participer à l'élaboration du plan stratégique des services en francisation et en intégration du MIDI à Montréal et dans les régions.

Actuellement, la relation entre le MIDI et le corps enseignant se situe strictement sur le plan de l'information. Il apparaît essentiel que les professeures et les professeurs fassent partie du processus décisionnel en matière de francisation. Leur expertise et leurs compétences doivent être prises en considération pour l'amélioration du service et ainsi assurer une meilleure cohérence entre les décisions et les actions.

Aline Gagnon,
Représentante du réseau des professeurs du MIDI
Syndicat des professeurs de l'État du Québec (SPEQ)